

WARSOVIE

Dossier de presse



DU 13 AU 15 OCTOBRE

11^{EME} 2010

RENCONTRES
INTERNATIONALES

VOTRE VEILLE ÉCONOMIQUE ET
STRATÉGIQUE À L'INTERNATIONAL



Union
des Entreprises



DU 13 AU 15 OCTOBRE 2010

11^{EME}
RENCONTRES
INTERNATIONALES

Communiqué de Presse

Cette année, les 11^{ème} Rencontres Internationales de l'Union des Entreprises 35 se dérouleront à Varsovie du 13 au 15 octobre 2010.

Cette délégation multisectorielle, composée de 120 personnes majoritairement chefs d'entreprise auxquels s'associent quelques institutionnels, offre l'opportunité de découvrir les potentialités du marché polonais, de prendre contact avec les entrepreneurs et opérateurs locaux et de favoriser des liens entre les membres du groupe.

Véritable temps fort de l'agenda patronal, les Rencontres Internationales proposent un programme de visites d'entreprises, rencontres collectives et rendez-vous individuels avec les acteurs polonais institutionnels et industriels. Plusieurs conférences et ateliers offrent un panorama complet du marché. Format spécialement conçu pour les PME et les primo exportateurs avec un budget particulièrement attractif, chaque entreprise a la possibilité, dans le cadre des frais d'inscriptions initiaux, de solliciter l'organisation d'un carnet de rendez-vous individuels en marge du volet collectif.

Marché porteur pour de multiples secteurs en lien direct avec les activités industrielles et de services de notre territoire : agroalimentaire/distribution, NTIC, éco-activités/environnement, métallurgie/automobile, BTP, la Pologne bénéficie ces dernières années d'une conjoncture économique particulièrement favorable. C'est effectivement le seul état membre de l'Union Européenne à afficher une croissance positive en 2009 avec 1,5% (2,5% annoncés pour 2010) ainsi que le plus grand bénéficiaire de fonds structurels européens, avec 67,3 milliards d'euros sur la période 2007-2013.



DU 13 AU 15 OCTOBRE **2010** **11**^{EME} RENCONTRES INTERNATIONALES

Sommaire

Rencontres Internationales

- ✘ Objectifs
- ✘ Avantages
- ✘ Panorama
- ✘ Service
- ✘ Format
- ✘ Attractivité du marché polonais
- ✘ Programme
- ✘ Partenaires
- ✘ Contacts

En savoir plus sur l'Union des Entreprises 35

- ✘ Représentativité au cœur du réseau entrepreneurial
- ✘ Actions, missions

Annexes

- ✘ **Annexe 1- Focus Pologne**
Source : Ubifrance Pologne
- ✘ **Annexe 2 - Distribution – Alimentaire – NTIC**
Source : Doriès, relais Bretagne International en Pologne
- ✘ **Annexe 3 – Automobile – Environnement – BTP**
Source : Logos, relais Bretagne International en Pologne



DU 13 AU 15 OCTOBRE 2010

11^{EME} RENCONTRES INTERNATIONALES

Objectifs des Rencontres Internationales

- ✦ **Appréhender** les relations internationales et **des marchés, à moindre coût** et de **façon sécurisée**, en intégrant la délégation, pour : sourcer, importer, exporter, trouver des partenaires financiers/techniques, joint-venture, implanter une filiale commerciale, racheter une entreprise... .
- ✦ **Benchmarker** des process industriels, **s'informer** sur les usages commerciaux, **se former** sur les principales techniques liées aux échanges internationaux : assurances, financement, protection de savoir-faire, dans le cadre des conférences thématiques et ateliers proposés.
- ✦ **Trouver ou développer des relais locaux** sécurisés pour faciliter les échanges : partenaires, avocats, banques, assurances, conseils....
- ✦ **Accéder facilement** et à coût réduit à l'organisation de **rencontres bilatérales d'affaires**.
- ✦ **Dynamiser les échanges internationaux** et créer des liens privilégiés et durables avec d'autres régions d'Europe et du Bassin méditerranéen.

Avantages

- ✦ **Découverte** de nouvelles opportunités professionnelles.
- ✦ Organisation de **rendez-vous personnalisés**.
- ✦ **Approche concrète** du marché.
- ✦ **Gain de temps** par le ciblage des contacts.
- ✦ **Processus simple** de préparation.
- ✦ **Atmosphère conviviale** avec un grand nombre d'échanges constructifs.
- ✦ **Accès exclusif** à des décideurs locaux.

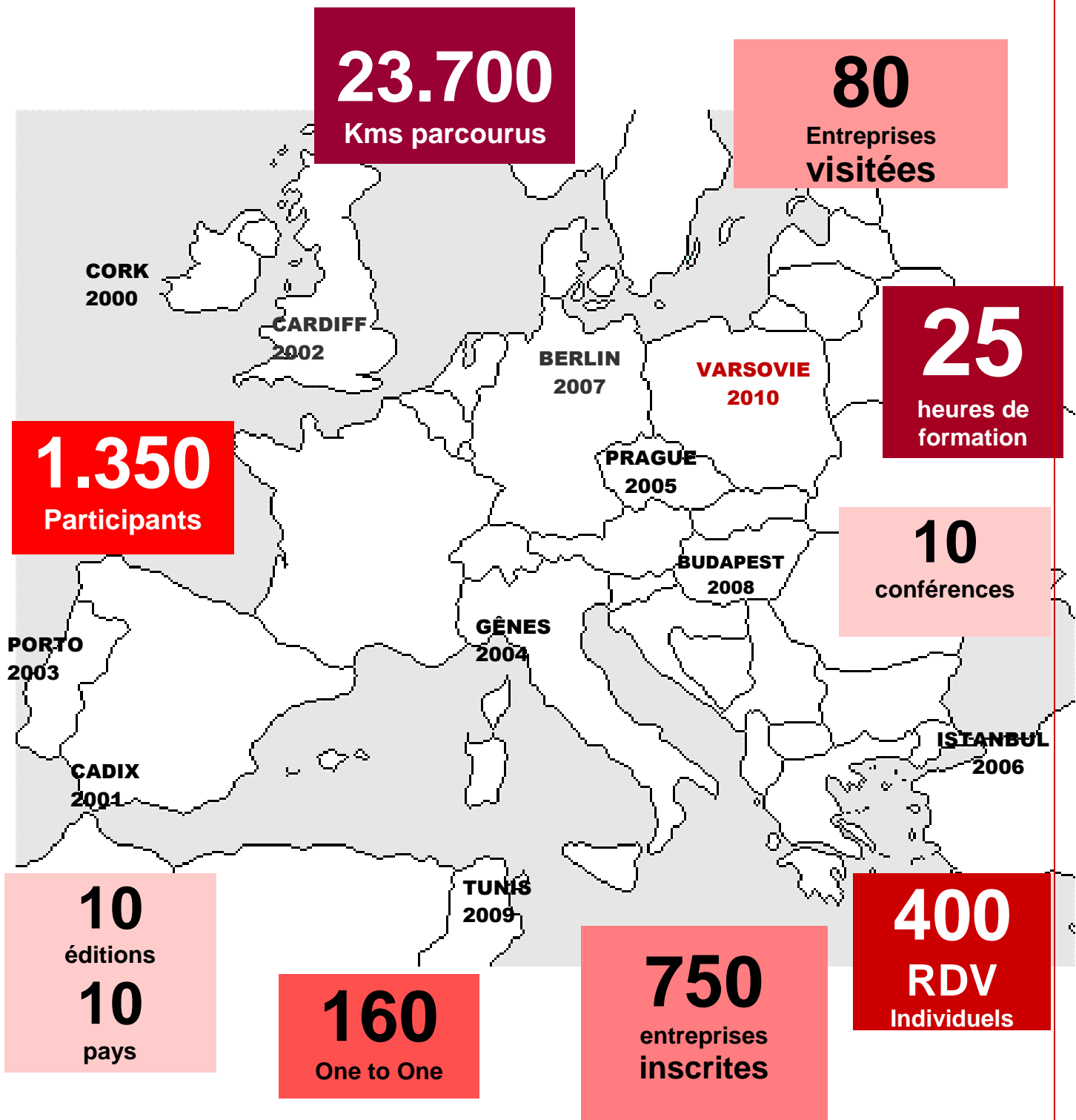
Un produit 100% dédié

TPE PME

DU 13 AU 15 OCTOBRE 2010

11^{EME}
RENCONTRES
INTERNATIONALES

Panorama





DU 13 AU 15 OCTOBRE 2010

11^{EME} RENCONTRES
INTERNATIONALES

Service

- ✘ **Rencontres d'affaires personnalisées One to One**
Mise en relation directe à l'occasion d'entretiens individuels ciblés et programmés.
- ✘ **Visites de sites industriels**
L'ensemble des participants a la possibilité de visiter un ou plusieurs sites industriels parmi 4 à 5 secteurs d'activité.
- ✘ **Conférences et ateliers solutions**
Interventions d'institutionnels et de membres du gouvernement local ;
Présentation des enjeux de la destination par des experts.

Format

- ✘ Mission **multisectorielle** de **120 chefs d'entreprises** accompagnés d'institutionnels Elus du territoire.
- ✘ **48 heures** sur place
départ le mercredi après-midi, retour le vendredi en soirée.
- ✘ Affrètement **vol spécial** direct au départ de Rennes.
- ✘ **Accompagnement** technique et permanent de la délégation par le staff UE35, présence d'interprètes professionnels et des attachés sectoriels.

Attractivité du marché polonais

✦ **Croissance positive**

La Pologne traverse mieux la crise que la moyenne européenne puisqu'elle est le seul état membre à afficher une croissance positive de 1.5% en 2009 et de 2.5% pour 2010.

✦ **Attractivité améliorée**

L'attractivité de la Pologne est en légère hausse, remontant de la 74ème à la 72ème place (*rapport Doing Business 2010-Banque mondiale et rapport FDI confidence index 2007-AT Kearney*).

✦ **Plus grand bénéficiaire de fonds européens structurels**

C'est le plus grand bénéficiaire, 2007-2013, avec 67.3 Milliards d'€.

✦ **Simplification des procédures**

En vue de l'EURO 2012, une loi visant à simplifier les procédures pour les projets d'infrastructures est entrée en vigueur en 2007, notamment une procédure simplifiée de passation de marché. Ce sont les voïvodies qui prendront les décisions de localisation des investissements. L'EURO 2010 offre des opportunités dans de nombreux domaines : *transports, BTP, nouvelles technologies, télécommunications, hôtellerie, tourisme*.

✦ **Lutte contre la bureaucratie**

Création, en décembre 2007, d'une « Commission pour un Etat Amical » destinée à lutter contre la bureaucratie et les obstacles juridiques à la création et au développement des entreprises en

collaboration avec le PKPP Lewiatan, le patronat polonais.

✦ **La France, investisseur majeur en Pologne**

Tant en flux annuels qu'en stock d'investissements. La France se place second investisseur direct étranger en 2007, avec 10,7% du flux des IDE.

✦ **Plan de privatisations 2009-2011**

Le gouvernement, très attaché à la dérégulation, vient de relancer les privatisations ce qui devrait susciter de nouvelles offres : près de 320 entreprises seront complètement ou partiellement privatisées entre 2008 et 2010.

✦ **Secteurs prioritaires**

Les secteurs de l'énergie, de l'environnement, du bâtiment, des transports et infrastructures vont demeurer des priorités dans un contexte de financements structurels communautaires, les plus importants parmi les nouveaux états membres au cours des 5 prochaines années.

✦ **Adoption de l'euro**

Le gouvernement a notamment fait de l'adoption de l'euro sa priorité, il entreprend de consolider l'économie et les finances publiques pour atteindre les critères de convergence (*en 2007, 4 des 5 critères ont été respectés*).

✦ **Forte présence de grandes entreprises françaises**

800 sociétés polonaises à participation française, qui représentent 200.000 emplois directs et 550.000 emplois induits.



DU 13 AU 15 OCTOBRE 2010

11^{EME} RENCONTRES INTERNATIONALES

Programme

Mercredi 13 octobre 2010

17.30 Départ de Rennes St Jacques par vol direct privé vers Varsovie

Jeudi 14 octobre 2010

09.30 **Conférence plénière - Ouverture des 11^e Rencontres Internationales**

- Joël CHÉRITEL, président UE35
- Henryka BOCHNIARZ, présidente PKPP Lewiatan
<Présentation PKPP Lewiatan et cartographie du tissu industriel polonais>
- **Ministre ou membre du gouvernement polonais**
<La situation économique de la Pologne>
- Daniel MAITRE, directeur des services économiques de l'Ambassade de France,
<Les relations bilatérales franco-polonaises>
- Stéphane HILD, président des CCEF
- Bertrand LE GUERN, président de la CCIFP
<Réussir ses échanges avec la Pologne>
- Echanges avec la salle

12.30 Déjeuner brunch

14.00 **Activités de l'après-midi par options** (choix à l'inscription)

- Option 1 • Rencontres d'affaires one to one
- Option 2 • Atelier « La Grande distribution en Pologne » suivi de la visite d'un centre commercial
- Option 3 • Thématique historique autour de la vieille ville de Varsovie avec guide conférencier
- Option 4 • Thématique culturelle autour de Frédéric Chopin avec guide conférencier
- Option 5 • Thématique historique autour de la période 39/45 avec guide conférencier
- Option 6 • Temps libre

20.00 Dîner en la résidence de l'Ambassadeur de France en Pologne

Vendredi 15 octobre 2010

08.30 **Visites collectives d'entreprises industrielles de la région de Varsovie**
(Groupe de 25/30 environ), 4 secteurs d'activités au choix à l'inscription :
• Métallurgie/Automobile • Agroalimentaire • Industries cosmétiques • NTIC

12.30 Déjeuner

14.30 **Option 1** • Temps libre dans le centre historique de Varsovie
Option 2 • Rencontres d'affaires one to one (suite)

17.00 Transfert à l'aéroport de Varsovie

19.30 **Départ de Varsovie** par vol direct privé pour Rennes (Arrivée à 22.10)



DU 13 AU 15 OCTOBRE 2010 11^{EME} RENCONTRES INTERNATIONALES

Partenaires

Partenaires institutionnels France

Bretagne International • CCI Rennes Bretagne • Conseil Général 35 • Medef International

Partenaires institutionnels Pologne

Ambassade de France en Pologne • Chambre de Commerce et d'Industrie franco-polonaise •
Conseillers du Commerce Extérieur • PKPP Lewiatan • Ubifrance Pologne

Partenaires privés

Banque Populaire de l'Ouest • Natixis Pramex International • Opcalia Bretagne •
CPP Communication par l'objet • Heuzé Assurances • Dumas Associés • Imprimerie
Compagnons du Sagittaire • Lamifilm

Union des Entreprises 35

2 allée du bâtiment - BP 71657
35016 RENNES CEDEX - FRANCE
Tel.:+33(0)2.99.87.42.99
Fax:+33(0)2.99.38.08.45

Nathalie Potin

Responsable Communication, Evènements,
Relations Internationales

npotin@entreprises35.fr

Tel : +33(0)6.09.28.00.35

Nicolas Naman

Assistant Communication, Evènements,
Relations Internationales

entreprises35@entreprises35.fr

Tel : +33(0)6.75.53.93.17



DU 13 AU 15 OCTOBRE 2010 11^{EME} RENCONTRES INTERNATIONALES

En savoir plus sur l'Union des Entreprises 35

Représentativité au cœur du réseau entrepreneurial

- ✦ **740** entreprises membres
- ✦ **1.800** dirigeants et cadres de direction en connexion
- ✦ **13** branches professionnelles
- ✦ **3.400** entreprises fédérées
- ✦ **110.000** emplois

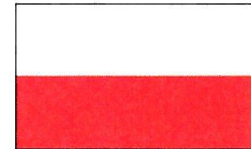
Actions - Missions

- ✦ **Défendre les intérêts des chefs d'entreprise**
Le paritarisme, clé de la cohésion et du dialogue social.
- ✦ **S'engager pour participer**
Les chefs d'entreprise animent des commissions qui orientent les actions.
- ✦ **Accompagner au quotidien**
Une équipe d'experts propose un accompagnement personnalisé en matière de RH, juridique et social, HSE, développement économique.
- ✦ **Animer pour se rencontrer**
De nombreux événements pour rompre l'isolement du chef d'entreprise.

DU 13 AU 15 OCTOBRE 2010

11^{EME} RENCONTRES INTERNATIONALES

POLOGNE



Source : "GEOATLAS.com © 2009 © Graphi-Ogre"

Date de mise à jour : 4 décembre 2009

Données générales

Superficie : 311.904 km²

Capitale : Varsovie

Monnaie : Zloty (PLN)

Langue : Polonais

Population : 38,17 millions d'habitants
(61,5% urbaine)

Démographie :

Croissance démographique : -0,04%

Age moyen : 37,3 ans

Tranches d'âges :

- 0-14 ans : 15,5% de la population

- 15-64 ans : 71,1% de la population

- 65 ans et plus : 13,3% de la population

Infrastructures :

Réseau routier : 383 000 km

Réseau ferré : 19 800 km



Source : "GEOATLAS.com © 2009 © Graphi-Ogre"

Données politiques

Type de régime :

Nature du régime : Présidentiel

Dernières élections : Elections parlementaires

Prochaines élections : Elections présidentielles en 2010

Les dirigeants :

Président : Lech KACZYNSKI, depuis 2005

Premier Ministre : Donald TUSK, depuis 2007

Durée des mandats : 5 ans pour le Président, 4 ans pour les députés, 4 ans pour les sénateurs

Données économiques en 2008

Principaux indicateurs par pays

Indicateurs	Pologne	France
PIB	362,1 Mds EUR	1 950 Mds EUR
Dette publique en % du PIB	51% (09T2)	68,1%
PIB par habitant	9 479 EUR	30 400 EUR
Taux de croissance	+1,1% (09T2)	0,4%
Taux d'inflation	+4% (09M09)	2,8%
Taux de chômage	8,2% (09M09)	8%

Sources: Office National des Statistiques, Banque Nationale de Pologne, Eurostat, INSEE

Situation économique et financière du pays

Malgré un fort ralentissement de son économie, la Pologne devrait être le seul Etat membre de l'Union européenne à afficher une croissance positive de son PIB en 2009. Pour autant, elle doit faire face à une détérioration de ses finances publiques, qui va s'aggraver en 2010 avec un déficit public prévisionnel de 7% de son PIB. Elle compte avant tout sur une accélération des privatisations pour financer ses déficits. Elle a dû revoir son calendrier cible d'adoption de l'euro.

La Pologne traverse mieux la crise que la moyenne européenne en 2009

La situation de la Pologne a été marquée ces deux dernières années par une conjoncture économique particulièrement favorable avec une croissance élevée (6,2% en 2006, 6,7% en 2007), portée par la demande interne et les investissements, caractéristique d'un pays en phase de rattrapage : le PIB de la Pologne se situait encore à moins de 56,4% de la moyenne communautaire en 2007. Le ralentissement de l'économie s'est fait sentir dès 2008 avec une croissance de 4,8%.

En 2009, la conjoncture se dégrade, mais la croissance de la Pologne sur l'année restera positive : au second trimestre elle a été de 1,1% en glissement annuel, la Pologne se trouvant être le seul Etat membre de l'Union européenne à afficher une croissance positive. Sur l'année, le gouvernement prévoit 0,9%, et 1,2% pour 2010. Le différentiel de croissance entre la Pologne et la moyenne de l'Union européenne s'est accru, passant de 4 points de pourcentage en 2008 à 4,8 en 2009.

Le commerce extérieur polonais

S'agissant des échanges, sur les sept premiers mois de l'année, la Pologne accuse une forte baisse de ses importations (-30%) et une moindre diminution de ses exportations (-22,5%), qui ont été soutenues par la dépréciation de la devise nationale face à l'euro. Mais, l'économie polonaise, qui présente un taux d'ouverture commerciale de 71% du PIB, est moins sujette aux aléas externes que celle des autres pays de la région, plus dépendante des échanges extérieurs : la Slovaquie 148%, la République Tchèque 131%, la Hongrie 139%.

Le chômage

Le taux de chômage, en baisse régulière depuis 2004, est reparti à la hausse passant de 9,5% en décembre 2008 à 10,8% en août, selon l'office statistique national (8,2% en juillet selon Eurostat qui retient la méthodologie de l'OIT). Le gouvernement prévoit que le chômage attendra 12,5% à la fin de l'année, et 12,8% en 2010.

L'inflation

L'inflation reste l'une des plus fortes de l'Union européenne et de la région. Après un minimum de 3,2% en janvier 2009, elle a depuis été en augmentation constante pour atteindre +4,5% en juillet. En août, l'inflation polonaise a légèrement décéléré à +4,3%, très au dessus de la moyenne de l'Union européenne fixée à 0,6%. Une baisse est attendue en 2010.



DU 13 AU 15 OCTOBRE 2010 11^{EME} RENCONTRES INTERNATIONALES



FOCUS EXPORT PAYS

Politiques fiscale et économique du pays

Réaction à la crise : pas de plan de relance, soutien à la consommation et aux investissements des PME, accélération des projets financés sur fonds européens, train de mesures sociales

Un plan de stabilité et de soutien à la croissance a été adopté fin 2008, dont le montant est évalué par le gouvernement à 81 Mds PLN (18,4 Mds EUR), sans réel impact budgétaire. Pour l'essentiel, il prévoit des mesures fiscales devant stimuler la consommation, des mesures de soutien aux investissements des PME (fonds de garantie, recapitalisation de la banque pour l'Economie Nationale équivalent de la CDC et d'Oséo, avantages fiscaux) et une accélération des déboursments des fonds européens (assouplissement des procédures, augmentation des avances sur projets, accélération des projets d'infrastructures, augmentation de 10 à 20 Mds EUR des volumes de projets financés en 2009 sur les fonds européens). Il n'est pas question à ce jour de mise en œuvre de mesures de soutien sectorielles.

Un nouveau train de mesures a été adopté fin juillet. Il prévoit d'une part un assouplissement du code du travail pour les entreprises en difficulté. Celles qui ont enregistré une réduction de leur chiffre d'affaires d'au moins 25% sur 3 mois consécutifs après le 1^{er} juillet 2008 pourront notamment bénéficier de mesures de flexibilité concernant le régime et les horaires du travail et d'aides publiques. En contrepartie, des mesures à caractère social sont prévues: un meilleur encadrement des contrats à durée déterminée avec une limitation de durée à 2 ans maximum, ainsi qu'un dispositif d'aide aux demandeurs d'emplois faisant face à des remboursements d'emprunts immobiliers.

La baisse des taux directeurs est interrompue et la volatilité du zloty reste forte

Depuis novembre 2008 un cycle de réduction des taux a été engagé par la banque centrale, le taux principal passant de 6% à 3,5% en juin 2009. L'inflation paraissant contenue, il s'agissait alors de soutenir la croissance. Les tensions inflationnistes restant fortes, ce cycle baissier a été interrompu. Quant à la devise nationale, le zloty, elle fait preuve d'une forte volatilité. Après un cycle de dépréciation face à l'euro, attendu par les exportateurs qui lui a fait perdre plus de 50% de sa valeur entre juillet 2008 et février 2009, elle s'est depuis réappréciée de 20%.

Depuis septembre toutefois, le zloty a subi une évolution erratique, subissant à la fois le contrecoup de l'annonce d'un déficit public élevé en 2010, d'analyses critiques des agences de notation quant à l'évolution de ses finances publiques et des tensions persistantes dans la région du fait notamment de la situation en Lettonie.

La détérioration des finances publiques oblige le gouvernement à reporter la date cible d'adoption de l'euro

Aidée par une conjoncture favorable, la Pologne était parvenue ramener son déficit public à 2% du PIB en 2007. En 2008, le déficit public a dérapé à 3,9% du PIB en raison à la fois du ralentissement de l'économie en fin d'année et d'une politique fiscale pro-cyclique dans les années de forte croissance. En 2009, le gouvernement, malgré un effort de consolidation budgétaire de 20 Mds PLN soit 1,45% du PIB, n'a pu contenir la dégradation de son déficit et a dû adopter un budget rectificatif augmentant en cours d'année le déficit de près de 50% par rapport à la loi de finances initiale pour le porter à 27 Mds PLN (6,6 Mds EUR).

Une procédure pour déficit public excessif a été engagée contre la Pologne par l'Union européenne. La dégradation de ses finances publiques a eu pour conséquence une baisse de sa notation par Standard & Poors à A- début août.

Le projet de budget 2010 prévoit un doublement du déficit budgétaire qui passera à 52 Mds PLN (12,7 Mds EUR). Le déficit public atteindrait 7% du PIB. L'objectif est de contenir la dette publique en deçà de 55% du PIB, alors qu'à la fin de l'année elle devrait être déjà supérieure à 50% (contre 45,9% en 2008 et 44,9% en 2007). On relèvera que le gouvernement a une obligation légale de présenter un budget à l'équilibre lorsque la dette publique atteint 55% du PIB : c'est une contrainte forte, alors qu'en 2010 et 2011 la Pologne aura des échéances électorales importantes.

Dans ce contexte de détérioration des finances publiques, le gouvernement a dû renoncer à la date cible de 2012 pour l'adoption de l'euro. Tout en réaffirmant la priorité qu'il accorde à ce dossier, il ne donne toutefois plus de date cible, précisant seulement que le zloty n'entrera dans le MCE2 que quand il aura la certitude de ne pas y rester plus de la durée minimale de deux ans. 2014 ou 2015 sont évoquées comme dates possibles par les observateurs.

La Pologne compte sur les privatisations pour financer ses déficits

Réticente pour l'instant à user de l'instrument fiscal, la Pologne prévoit des recettes supplémentaires en 2009 et 2010, des privatisations pour financer ses déficits. 37 Mds PLN (8,8 Mds EUR) sont attendus sur la période, dont 25 Mds PLN en 2010. Les principales privatisations concerneront les secteurs énergétiques (raffineurs et électriciens), financier (la première banque de Pologne, BKO BP où l'Etat est encore majoritaire), minier, ainsi que la bourse de Varsovie. Au moins deux entreprises à capitaux français ont déclaré leur intérêt : NYSE Euronext pour la bourse, et GDF Suez pour l'électricien Enéa.

Accords politiques, juridiques et multilatéraux

Parallèlement à sa politique de coopération avec les organisations politiques et militaires de l'Occident (admission comme observateur de l'UEO en 1993, admission à l'OTAN le 12 mars 1999), la Pologne est membre, ou demeure dans des liens étroits, avec de nombreuses institutions internationales à vocation économique.

La Pologne est membre de l'OMC depuis la création de cette organisation en 1995. Elle adhère également à l'OCDE depuis 1996 et fait partie des Etats membres de l'Union Européenne depuis 2004.

Source : Service économique de l'Ambassade de France

Commerce extérieur

Importations en 2008 :	139,3 Mds EUR
Exportations en 2008 :	114,6 Mds EUR
Poids de la France dans les importations du pays :	4,8% des importations polonaises

Etat des lieux du commerce extérieur

Les échanges commerciaux entre la France et la Pologne

En 2008, la Pologne a été le premier partenaire commercial de la France en Europe centrale en 2008 avec environ un tiers du total des exportations vers la zone. Elle a été notre 11^{ème} client mondial (1,67% de nos exportations) et notre 13^{ème} fournisseur (1,37% de nos importations).

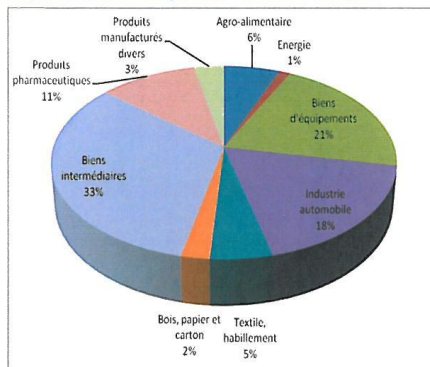
Les échanges commerciaux franco-polonais ont progressé de 12,8% en 2008 pour s'élever à 13,2 Mds EUR. La France a réalisé un excédent commercial de 235 M EUR : le 7^{ème} au sein de l'UE27, mais en baisse de 73% sur un an malgré une croissance annuelle de nos exportations vers la Pologne nettement plus forte que vers l'ensemble du monde (+14,7% en 2007 et +5,4% en 2008 vis-à-vis de la Pologne, contre respectivement +2,5% et +1,8% pour l'ensemble du monde).

Pour autant, nos parts de marché ont tendance à s'éroder. Si en 2008, la France était toujours le 5^{ème} fournisseur de la Pologne, sa part de marché accusait une baisse par rapport à 2007 : 4,7% contre 5,1%, derrière l'Allemagne (22,8%, baisse de 1,3 point), la Russie (9,9%, hausse de 1,2 point), la Chine (8,1%, hausse de 1 point) et l'Italie (6,4%, baisse de 0,5 point).

La dépréciation de la devise polonaise vis-à-vis de l'euro de 30% en moyenne durant le 2nd semestre 2008, a eu pour conséquence une diminution de la compétitivité des exportations de la France et de nos principaux concurrents de la zone euro qui ont tous vu leur part de marché régresser (Allemagne, Italie, Pays-Bas,...).

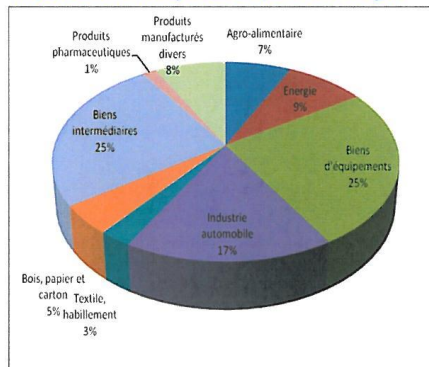
En 2008 la France était le second client de la Pologne avec une part de marché de 6,2% en légère augmentation (6,1% en 2007), derrière l'Allemagne (25% contre 25,9% en 2007) qui reste de loin le premier client de la Pologne, et devant l'Italie (6% contre 6,6% en 2007).

Exportations françaises vers la Pologne



Source : Douanes françaises

Importations françaises depuis la Pologne



Les secteurs porteurs

L'économie polonaise est caractérisée par sa diversification qui lui a d'ailleurs permis de résister à la crise. Il n'y existe pas de secteur économique nettement dominant en Pologne : les services financiers pèsent pour 20% dans la décomposition du PIB, le commerce, les transports et les télécoms pour 27%, l'industrie et l'énergie pour 23%, les autres activités de services pour 17%, et l'agriculture et la pêche pour 4,5%. La construction représentait 8% de la composition du PIB polonais en 2008. En 2009, le ralentissement sensible de la construction dans le secteur de l'immobilier a été compensé par le lancement de grands projets d'infrastructures sur financements européens : en conséquence, le secteur du BTP a globalement pu résister.

L'EURO 2012 de football

L'organisation de l'EURO 2012 ouvre des opportunités intéressantes dans de nombreux domaines : notamment transports, BTP, nouvelles technologies, télécommunications, hôtellerie, tourisme.

Source : Service économique de l'Ambassade de France

Les investissements

Stocks d'IDE entrants en Pologne

Mds EUR	
2004	10,2
2005	8,3
2006	15,8
2007	16,6
2008	11,1

Source : Banque Nationale



DU 13 AU 15 OCTOBRE 2010 11^{EME} RENCONTRES INTERNATIONALES



FOCUS EXPORT PAYS

La France, un investisseur majeur en Pologne

La France continue d'être un investisseur majeur sur le marché polonais, tant en flux annuels qu'en stock d'investissements. La France a été le second investisseur direct étranger en 2007, dernier bilan détaillé connu, derrière l'Allemagne : sur un flux d'IDE de 16,6 Mds EUR, la part de la France a été de 1,8 Md EUR, soit 10,7% du total, tandis que la part de l'Allemagne s'élevait à 2,8 milliards EUR, soit 17,1%. Suivaient les Pays-Bas (10,5%), le Luxembourg (6,1%), l'Autriche (5,5%), les Etats-Unis (5%), la Suède (4,9%) le Royaume-Uni (3,7%). Encore convient-il de préciser que les IDE provenant des Pays-Bas ou du Luxembourg financent souvent des investissements d'entreprises d'autres nationalités.

En cinq ans, le stock d'IDE a plus que doublé : il était de 46 Mds EUR en 2002, fin 2007 il s'élevait à 111 Mds EUR. Selon le bilan provisoire 2008, le flux d'IDE a été en baisse sensible l'année dernière à 11 Mds EUR, ce qui porterait le stock d'IDE à fin 2008 à 122 Mds EUR.

Le stock des investissements détenus par des opérateurs économiques français était de 14 Mds EUR fin 2007 en flux directs, et sans doute aujourd'hui plus proche de 20 Mds EUR en comptant les investissements ayant transité par des pays tiers. Ces chiffres placent la France, en termes de stocks, parmi les tout premiers investisseurs avec l'Allemagne, les Etats-Unis et les Pays-Bas.

Les plus grandes entreprises françaises, tous secteurs confondus, sont présentes, souvent à des positions de pointe dans leurs spécialités (grande distribution, pneumatiques, pharmacie, équipement automobile, ciment, construction, infrastructures, télécommunications, cosmétiques). Les investissements français en Pologne ont été multipliés par plus de 5 entre 1999 et 2008 et l'on recense environ 800 sociétés polonaises à participation française, qui représentent 200 000 emplois directs et 550 000 emplois induits. La France doit sa place parmi les premiers investisseurs étrangers à la participation particulièrement active de ses grands groupes aux privatisations des années 1995-2002, dont elle a su remarquablement tirer parti, à l'instar par exemple de la prise de contrôle par France Telecom de l'opérateur historique de télécommunications TP SA (investissement total à ce jour de plus de 7 Mds EUR).

Source : Service économique de l'Ambassade de France

Environnement des affaires et conseils pratiques

Les usages du pays

Horaires

La Pologne est à l'heure GMT+1, c'est-à-dire la même heure que la France. Le pays présente deux horaires dans l'année : l'heure d'hiver et l'heure d'été.

Les pratiques commerciales du pays

Règlementations de base – ou référentiel à consulter

Depuis la période de pré-adhésion de la Pologne à l'Union européenne et jusqu'à maintenant, la législation financière, commerciale et sociale polonaise a considérablement évoluée et un important travail législatif a été effectué. En dix ans, la Pologne a ainsi revu l'intégralité de son cadre réglementaire sur l'ensemble des activités économiques.

Les textes, déjà simplifiés et modernisés dès le début de la période de transition, l'ont encore été dans la perspective de l'adhésion du pays à l'Union européenne, le droit polonais est aujourd'hui globalement harmonisé avec les règles communautaires.

Règles de communication lors des contacts professionnels et personnels

Il n'existe pas de différences culturelles majeures entre les deux pays qui se connaissent bien, et la pratique des affaires ne comporte pas beaucoup de spécificités. Tout au plus peut-on rappeler ici certaines caractéristiques.

La journée de travail commence généralement tôt en Pologne (8 heures ou plus tôt) et les Polonais préfèrent finir tôt. Fixer une réunion de travail après 17 heures peut donc parfois s'avérer difficile.

La langue polonaise n'est pas facilement assimilable pour toute personne non familiarisée avec les langues slaves. La majeure partie des hommes d'affaires polonais parle cependant l'anglais et la langue n'est donc pas un réel obstacle. L'allemand est également largement pratiqué dans les régions occidentales du pays. Le russe est connu des générations plus âgées mais n'est pas volontiers parlé. Le français a rang de quatrième langue enseignée dans le système scolaire public polonais.

Les titres universitaires et la place dans la hiérarchie de l'entreprise ou de l'organisme considéré ont de l'importance en Pologne et l'on s'adresse volontiers aux personnes en les mentionnant.

Pour approfondir avec UBIFRANCE

UBIFRANCE et les Missions Economiques vous proposent quatre gammes complètes de produits et services d'accompagnement pour vous aider à identifier les opportunités des marchés et à concrétiser vos projets de développement international.

- **Gamme Conseil** : pour obtenir la bonne information sur les marchés étrangers et bénéficier de l'expertise des spécialistes du réseau UBIFRANCE et les Missions Economiques.
- **Gamme Contact** : pour identifier vos contacts d'affaires et vous faire bénéficier de centaines d'actions de promotion à travers le monde.
- **Gamme Communication** : pour communiquer à l'étranger sur votre entreprise, vos produits et votre actualité.
- **Volontariat International en Entreprise (VIE)** : pour optimiser votre budget ressources humaines à l'international.

Retrouver le détail de nos produits sur : www.ubifrance.fr

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique-UBIFRANCE ou du Service Economique.

Clause de non-responsabilité

La Mission Economique-UBIFRANCE ou le Service Economique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.



Auteur : Mission économique-UBIFRANCE de Varsovie

Adresse : ul. Piękna 1, 00-477 Varsovie

Rédigée par : Baptiste MATIAS
Revue par : Iwona KUCZMA

Version originelle du 4 décembre 2009

CE DOCUMENT NE PEUT ETRE REVENDU.



DU 13 AU 15 OCTOBRE 2010 11^{EME} RENCONTRES INTERNATIONALES

Annexe 2 : Distribution – Alimentaire – NTIC

Source : Doriès, relais Bretagne International en Pologne

Distribution et alimentaire

Une dynamique très forte enclenchée il y a seulement 15 ans

L'arrivée massive de la grande distribution sur son territoire en 1996 a été suivie d'une expansion fulgurante, à titre d'exemple voici la progression du nombre d'hypermarchés de 1995 à 2007 :

- 1995 : 0 hyper
- 2000 : 100 hyper
- 2005 : 260
- 2007 : 400

Ce furent tout d'abord, les allemands, suivis par d'autres enseignes de tous les pays (Pays Bas, Norvège, Autriche, Angleterre, France). Initialement notre pays était représenté sur place par : Carrefour, Casino, Auchan, Leclerc, Intermarché, pour les grandes surfaces alimentaires. Depuis Casino a quitté la Pologne dans le cadre d'une vague de recomposition du paysage avec le départ d'autres enseignes étrangères (Ahold, Julius Meinl) et la consolidation de celles qui ont fait un axe stratégique de leur présence en Pologne. (Carrefour et Leclerc pour la France, Tesco, Réal et Jeronimo Martins, pour les autres.

Les poids lourds actuels

Les enseignes les plus fréquentées sont :

1. Biedronka (Jeronimo Matins : P) supermarchés et supérettes
2. Real (Groupe Metro – D)
3. Tesco (GB)
4. Carrefour (F)

Si le secteur s'est développé d'abord dans les grandes villes avec de très grands magasins, la tendance actuelle est cependant à la réalisation de surfaces plus compactes, au fur et mesure que les enseignes essaient dans le pays. Les hypermarchés sont dans un grand nombre de cas logés dans des galeries marchandes de taille importante (ex Arkadia à Varsovie). Ces « grandes » galeries marchandes, au nombre de 300, devraient doubler dans les cinq prochaines années.

Les spécialistes alimentaires

A côté des très grands, il existe des chaînes spécialisées dans la distribution haut de gamme alimentaire : (Delikatesy) ; elles se développent rapidement, les plus importantes étant Piotr i Pawel, Alma et Bomi. Elles peuvent être le client potentiel des produits à connotation gastronomique française.

La distribution spécialisée a fait des progrès, particulièrement dans le segment des vins et spiritueux.

(Nicolas, et il faut mentionner le développement de la restauration collective, particulièrement hôtels et restaurants).

Le marché des produits bio est aussi de plus en plus dynamique depuis quelques années, même s'il est encore assez peu développé et surtout fréquenté par les milieux plutôt cultivés.

La consommation de produits alimentaires

Du fait de la crise, on note un ralentissement de la croissance de la consommation alimentaire. Très forte en 2007-2008 (+8%/an), elle est beaucoup plus modeste en 2009-2010. En Pologne, l'élasticité prix est très forte : à toute variation de prix correspond une forte variation de la demande, notamment sur les biens de première nécessité, l'exemple le plus frappant étant le transfert de la demande de la volaille vers le porc ou réciproquement, selon le prix de chacun.

Depuis de nombreuses années, les grands groupes agroalimentaires sont intervenus en Pologne, attirés par le nombre de consommateurs du pays et l'évolution démographique positive. De ce fait, tous les grands groupes internationaux sont présents : Nestlé, Danone, Pepsico, Mars, etc.... Sur le plan français également, des grands groupes sont présents en Pologne : Danone, Bonduelle, Lactalis, Bongrain, Celia, LDC, SOPEXA, Pernod Ricard, mais également des PME.



DU 13 AU 15 OCTOBRE 2010

11^{EME} RENCONTRES INTERNATIONALES

NTIC

Un marché en très rapide évolution

Tous les domaines des NTIC ont été ou sont toujours en forte expansion en Pologne.

Bien entendu la crise ou dans certains cas la presque saturation conjoncturelle du marché (mobiles non smartphone) expliquent une tendance de croissance plus faible. Néanmoins, la croissance des NTIC en Pologne est l'une des plus soutenue des pays développés.

L'électronique est toujours un des secteurs les plus performants, avec l'utilisation croissante des ordinateurs, de l'électronique de bureau et personnelle, de l'électronique embarquée, le développement de l'e-business, de la téléphonie mobile, de la télévision (écrans plats), etc. avec un taux de croissance les plus dynamiques d'Europe.

A titre d'exemple, la téléphonie mobile, avec la présence de quatre grands opérateurs en téléphonie mobile, dont Orange (via TP Group, 33% de PDM, 14 millions de clients), et la couverture de la demande (nb d'habitants / nb d'abonnés mobiles) qui a explosé en l'espace de quelques années :

- 1996 : 0,4 % soit 152.000 abonnés
- 2000 : 20 %
- 2004 : 60 %
- 2008 : 115 %, soit 44 millions d'abonnés

Pour autant, en 2010 la moitié des abonnés polonais utilisent des cartes SIM prépayées et une grande majorité des utilisateurs de téléphone mobile consomme peu de services payants connexes à la téléphonie (haut-débit, TV, téléchargement musique...), la structure de l'offre va donc progressivement s'aligner sur celle des pays plus développés dans ce domaine avec la probabilité d'un effet saut technologique (les consommateurs passent massivement d'une technologie obsolète à celle dernier cri, d'un téléphone mobile rudimentaire au dernier iPhone ou Android smartphone).

Tous les secteurs des NTIC sont ainsi impactés par

- Le développement et la taille du marché (38 millions de consommateurs)
- L'utilisation des nouvelles technologies qui parfois sautent une génération pour arriver au plus moderne, (ex 7000 boutiques en ligne sur le net à fin 2009)
- Le coût de la main d'oeuvre (notamment dans l'outsourcing et la fabrication : arrivée de Dell d'Irlande en 2009).

Ils bénéficient d'une très longue antériorité datant parfois d'avant 1990 et de l'intérêt porté par les ingénieurs polonais aux nouvelles technologies.

Des perspectives encore brillantes

Bien sûr, il y a encore des rattrapages à faire : par exemple, du fait du manque de connexions haut débit (seulement 13,5% en 2009), le nombre d'utilisateurs Internet n'est que de 16 millions en 2008 mais de 19 millions en 2010 (52%). De même, seulement 25% des consommateurs achètent sur le net en 2010 (75% en Europe de l'Ouest).

Ceci donne des perspectives favorables dans de nombreux domaines, notamment :

- Les câblo-opérateurs sont actuellement très actifs sur tout le territoire.
- Dans l'e-business et les e-payment, Paypal pense doubler le nombre de ses clients (de 1 à 2 millions) en 3 ans.
- La TNT couvrant aujourd'hui les grandes villes sera déployée sur tout le territoire d'ici à 2015.

Et les sociétés polonaises sont très actives, notamment petites et moyennes, pour se développer sur leur territoire, à côté des opérateurs multinationaux.



DU 13 AU 15 OCTOBRE 2010 11^{EME} RENCONTRES INTERNATIONALES

Annexe 3 : Automobile – Ecologie/environnement - BTP

Source : Logos, relais Bretagne International en Pologne

Métallurgie – Automobile

Le secteur métallurgique représente environ 5% de la production industrielle polonaise et représente une des plus fortes dynamiques de croissance.

Les plus grandes consolidations ont déjà été faites dans ce secteur. De nombreux investissements sont à prévoir dans le secteur suite à la hausse de la demande en acier sur le marché polonais et au développement économique de la Pologne. La demande en acier augmentera déjà en 2010 et devrait atteindre les 9,3 millions de tonnes.

Parmi les secteurs qui notent une croissance spectaculaire on retrouve celui de l'industrie automobile, c'est en effet la force motrice de certains pays et ce notamment dans les régions du sud-ouest de la Pologne. Le secteur automobile représente environ 10% de la production industrielle polonaise. Les fournisseurs automobiles y fabriquent les pièces les plus simples (textiles, plastiques) comme les plus complexes (systèmes électroniques). Les entreprises polonaises sont reconnues pour leur efficacité et la qualité de leurs produits couplées à des faibles coûts. Les avantages du pays en termes de productivité mais aussi pour la flexibilité de l'emploi placent la Pologne dans les premières destinations d'investissements en Europe. Parmi les acteurs majeurs du secteur on peut citer Fiat, qui a produit plus de 600 000 voitures en 2009 dans son usine à Tychy. La société renforce ainsi sa position du plus grand fabricant de voitures en Europe en termes de taille. En comparaison avec l'année dernière la production a augmenté de 20% atteignant ainsi son record. Le secteur automobile bénéficie également de bonnes perspectives de développement, notamment en termes de volume de vente de moteurs de véhicules.

Ecologie- Environnement

S'il y a bien un secteur qui ne ralentit pas en Pologne, c'est bien l'environnement !

L'adhésion de la Pologne au sein de l'UE n'a fait qu'accélérer les processus de modernisation. L'UE a notamment imposé des normes et des réglementations quant à l'utilisation des énergies. Plus d'1 milliard d'euros de fonds européens ont été alloués à la Pologne dans ce cadre, aussi bien pour les organismes publics que privés. Grâce à ces aides, la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie en Pologne devrait atteindre les 15% en 2020. A l'heure où les états se mobilisent de plus en plus à travers le monde dans le domaine de l'environnement, la Pologne affiche une véritable volonté de suivre cette dynamique en favorisant de nombreux projets de grande envergure. Le traitement des eaux usées et celui des déchets constituent notamment un axe de développement considérable. La Pologne possède par ailleurs un énorme potentiel à exploiter en énergies renouvelables ainsi qu'en économies d'énergies dans l'industrie et le chauffage domestique. La Pologne dépensera environ 200 milliards de zlotys (50 Mds Euros) entre 2010-2020 dans les investissements liés au développement de l'énergie renouvelable. Des grands groupes polonais prévoient d'investir une grande partie de leur budget dans les énergies vertes. Les particuliers se tournent quant à eux vers les énergies solaires qui sont beaucoup plus accessibles notamment en Pologne. Les régions profitent des divers cofinancements de l'UE pour installer des panneaux solaires dans leurs villes et encouragent leurs habitants dans ce type d'investissements.

BTP

L'année 2010 s'annonce beaucoup plus optimiste avec une croissance au 1^{er} trimestre de 4,7%.

Même si la Pologne a su garder un PIB en constante croissance, le secteur du BTP n'a pas été épargné par la crise. L'année 2010 s'annonce beaucoup plus optimiste avec une croissance au 1^{er} trimestre de 4,7%. Seuls 3 pays dans l'UE ont noté une croissance dans le secteur du génie civil, parmi eux on retrouve la Pologne, la République Tchèque et l'Allemagne. En 2010, on s'attend à une croissance dans le secteur du génie civil de l'ordre de 10%. Les meilleures perspectives sont dans le secteur des infrastructures et de l'ingénierie. Les plus grands projets sont à prévoir dans les infrastructures et dans les prochaines années, des investissements de taille seront réalisés dans la protection de l'environnement et l'industrie lourde. Cette amélioration est à prévoir sans doute grâce à l'augmentation des appels d'offres pour des travaux du BTP provenant des entités publiques. Le secteur du BTP en Pologne se développe également grâce à l'organisation de l'Euro 2012 de football, aux programmes de revitalisation urbaine et à un nombre croissant de travaux effectués dans le cadre du Partenariat Public-Privé.